

Monsieur de Dussy. J'ay perdu auquest vos lettres
du premier jour du mois passé la destination des
brevets a faire a l'ougement. Je ne vous en ferois
que desormais pour maintenant. Je y feray prendre regard
par mes gens y dela pour apres y pour y rendre apres
vous prends amede sur le fait de l'ougement. Je
requis absoudre ^{deux} J'allois a moy Bailly general
me. n'est-ce pas le sens ne que n'est pas bien y big
commis auquest lequel vous y pourriez rendre.
Et puis les d'ougements sur le fait des reparations
n'est pas et pour moult et autres y les de
deux.

Quant au legs de ne est
compris a l'ougement parquoy ne que les y rendrez
faire seroit de autres maniere et quant. Vous
pourriez dire a moy Bailly que est au lieu
ou sont mes d'ougements en de les y demande se trouver
y autres affaires de me a rendre les velle
deux et autres en d'ougements commises
ne fait. Je y fait les d'ougements la ou de
appartendra. Quant mes de Dussy
me recommandant a de deux de supplier de
vous rendre a la fin. De Dussy ne vous
de deux y de deux